

Note d'auteur

Natures urbaines

Histoire et actualité d'une question politique et technique

par Antoine Picon
Directeur de recherches, École des Ponts ParisTech
Professeur, Graduate School of Design de l'Université Harvard

Juin 2023



La Fabrique
de la Cité



Sommaire

Un enjeu majeur de la ville contemporaine.....	4
De l'histoire à l'actualité.....	5
Nature et moralité urbaine au siècle des Lumières.....	8
Nature et infrastructure dans la métropole de l'ère industrielle.....	10
De la cité-jardin à la ville moderne.....	14
Nature menacée et nature réparatrice.....	16
Villes, milieux urbains et environnement.....	20
Vers un nouveau contrat social.....	25
Non-humain ou nature au pluriel?.....	27
À propos de l'auteur.....	28

Note d'auteur

Natures urbaines

Histoire et actualité
d'une question
politique et technique

par Antoine Picon,
Directeur de recherches, École des Ponts ParisTech
Professeur, Graduate School of Design de l'Université Harvard

Un enjeu majeur de la ville contemporaine

Corridors de biodiversité, forêts urbaines, désartificialisation des sols, agriculture urbaine : il ne se passe pas de semaine sans que ces sujets ne soient abordés par la presse et ne fassent l'objet de débats animés. L'urbanisme contemporain accorde une place beaucoup plus grande à la nature que la planification traditionnelle. Cette importance renvoie à deux dimensions que cette note se propose d'explorer. La première tient à la multiplicité des questions techniques que soulève la présence des éléments naturels en ville. La seconde réside dans le caractère profondément politique que revêt cette présence.

Faire vivre et prospérer des espèces végétales et animales en milieu urbain a toujours représenté un défi technique. Il faut par exemple préparer les sols et gérer les ressources en eau. Cette dimension a pris un tour plus urgent avec le changement climatique et la nécessité de trouver des solutions permettant d'éviter que ses effets rendent invivables de nombreux territoires urbanisés. Le renforcement de la présence d'éléments naturels apparaît, sinon comme la panacée, du moins comme une composante essentielle de l'adaptation des villes au réchauffement des températures et aux événements météorologiques extrêmes dont il s'accompagne. Cette évolution vient renforcer les aspects techniques de la présence de la nature en milieu urbain.

Le caractère politique de la nature en ville se révèle un peu plus complexe à démêler. Il s'exprime au travers d'aspirations, de projets et d'expérimentations que viennent cristalliser des pratiques investies d'un caractère fortement symbolique comme l'agriculture urbaine et les jardins partagés. En se proposant de contribuer à la restauration de relations sociales compromises par les divisions

sociales et les divergences idéologiques, ces dernières suggèrent que le vivre ensemble dans la grande ville contemporaine est inséparable de la place à donner aux éléments naturels. Un nouveau contrat social incluant à la fois les humains et les non-humains se recherche de la sorte.

Le vivre ensemble dans la grande ville contemporaine est inséparable de la place à donner aux éléments naturels.

De l'histoire à l'actualité

En même temps qu'elle a pris un relief nouveau, la relation entre ville et nature possède une longue histoire. Cela n'empêche pas cette relation d'être souvent abordée sans tenir compte de cette histoire. L'avènement de l'Anthropocène, cette ère qui a vu l'influence de l'homme sur la planète devenir commensurable avec les phénomènes géologiques, s'accompagne d'une tendance à l'amnésie historique qualifiée de « présentisme » par l'historien François Hartog¹. Notre propos entend prendre le contrepied de cette tendance. L'histoire permet en effet d'éclairer les deux dimensions constitutives de la relation entre ville et nature que constituent son caractère technique et sa dimension politique. Ces deux dimensions se sont certes accentuées au cours des dernières décennies, mais elles imprègnent depuis longtemps les réflexions et les pratiques relatives à l'introduction et au maintien d'éléments naturels en ville.

Sans prétendre à l'exhaustivité et en se limitant à la ville occidentale, un choix partiellement justifié par l'importance que revêt cette dernière dans l'émergence de modèles d'urbanisation destinés à connaître une diffusion planétaire, on commencera par évoquer certains moments clés des rapports entre l'urbain et les éléments naturels, à commencer par le XVIII^e siècle qui les rapporte pour la première fois à la question du lien social². C'est à l'époque des Lumières, on le verra, qu'émerge dans des termes annonçant partiellement ceux d'aujourd'hui le caractère politique de la nature en ville.

Une autre leçon de l'histoire, notamment lorsqu'on se penche sur des épisodes comme les plantations de Paris sous le Second Empire ou encore la réalisation de Central Park, à New York à partir de 1857, tient à l'association étroite entre la question de la nature dans la ville et la dimension technologique qui constitue l'autre fil conducteur de nos réflexions. L'établissement et l'entretien des plantations d'alignement, des jardins et des

L'histoire permet en effet d'éclairer les deux dimensions constitutives de la relation entre ville et nature que constituent son caractère technique et sa dimension politique.

1. François Hartog, *Régimes d'historicité, présentisme et expérience du temps*, Paris, Le Seuil, 2003.

2. Cette limitation s'atténue au fur et à mesure de l'entrée de nombreuses villes du monde dans la modernité au sens occidental du terme. Les plantations, parcs et jardins de type européen ou nord-américain se diffusent par exemple bien au-delà de leur aire d'origine à partir des dernières décennies du XIX^e siècle.

parcs ne soulèvent pas seulement de nombreux défis techniques. Ils sont souvent associés, comme à Central Park à des infrastructures majeures de la ville. Dans le cas du Paris d’Haussmann, ils font eux-mêmes figure d’infrastructures à part entière. Cette assimilation entre nature et infrastructure annonce, on le verra, l’un des traits clefs de la situation qui prévaut à l’heure où sols désartificialisés, forêts urbaines et zones humides semblent seuls en mesure de constituer un rempart efficace contre certains des effets majeurs du réchauffement climatique.

Une rapide évocation des relations entre la modernité urbaine et la question de la nature dans les villes révèle quant à elle à quel point nous sommes encore, par bien des aspects, des héritiers de ce moment controversé de l’évolution de l’urbanisme et de l’architecture, et cela malgré l’insistance de Bruno Latour à proclamer que « *nous n’avons jamais été modernes* »³. On retrouve d’ailleurs aujourd’hui des échos de la conception moderne de la cité-jardin dans des démarches comme celle de Singapour, qui se veut une « ville dans la nature »⁴.

Ce regard historique permet de mieux saisir ce qui, dans les débats actuels sur la présence de la nature en ville, renvoie à des valeurs et à des pratiques sédimentées de longue date par opposition à des éléments indéniablement neufs, comme ceux qui se rapportent au changement climatique. Notons d’emblée que la nouveauté ne provient pas seulement de l’urgence environnementale. Elle réside dans une conception inédite du contrat social qui tente de se faire jour ainsi que dans toute une série de dispositifs sans véritable équivalent dans le passé, qui conduisent à reposer la question des rapports entre nature urbaine et technologie. Ce qui paraît se dessiner par-delà la diversité des attitudes, des projets et des réalisations contemporaines, c’est une nouvelle conception de l’urbain. Succédant à l’engouement provoqué par la ville intelligente dans les années 2010, la ville verte pourrait bien contribuer de manière peut-être encore plus décisive à l’avènement d’un nouvel idéal urbain. Il est d’ailleurs probable que les technologies numériques et la nature dans son acception urbaine soient appelées à converger dans un avenir proche, même si cette convergence demeure, dans une large mesure, à organiser. Le numérique peut,

par exemple, contribuer à une meilleure prise en compte des espèces végétales et des populations animales présentes dans les villes. Il peut permettre de gérer plus efficacement les ressources en eau et de préserver des écologies urbaines fragiles.

Au terme de ce parcours qui nous aura menés de l’histoire à l’actualité, il restera à aborder de front l’un des paradoxes de notre relation contemporaine aux éléments naturels, qui veut que l’on parle constamment de la nature alors que des philosophes, des anthropologues et des sociologues influents critiquent

3. Bruno Latour, *Nous n’avons jamais été modernes. Essai d’anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1997.

4. Peter Rowe, Limin Hee, *A City in blue and green. The Singapore story*, Singapore, Springer Nature Singapore, 2019.

Ce qui paraît se dessiner par-delà la diversité des attitudes, des projets et des réalisations contemporaines, c’est une nouvelle conception de l’urbain.

l'usage d'une notion devenue, selon eux, inadaptée à la nécessité de repenser profondément les liens entre humains et non-humains. Que faut-il penser de cette apparente contradiction? Tout dépend de ce que l'on entend par nature. À la nature à la fois immuable et passive d'une certaine tradition occidentale, nature dont les traits dominants ont été durablement façonnés par les sciences et les techniques, peut-être convient-il de préférer un ensemble plus ouvert d'approches du non-humain, ensemble dont le contenu a fortement varié d'une époque et d'une société à une autre, des natures plutôt qu'une nature, d'où le pluriel utilisé dans le titre de cette note.

Nature et moralité urbaine au siècle des Lumières

Si la présence des éléments naturels dans la ville européenne est ancienne, ceux-ci restent longtemps en marge des discours et des projets urbains. Les espaces plantés sont de surcroît pour la plupart privés. Entourés de murs, les jardins des institutions religieuses et des demeures aristocratiques demeurent inaccessibles au passant qui les longe. Une amorce d'évolution se produit au cours du XVII^e siècle avec l'ouverture au public de parcs et de jardins royaux comme Hyde Park à Londres ou le jardin des Tuileries à Paris. À Paris toujours, la création de boulevards plantés à la place des fortifications sous Louis XIV participe de cette évolution naissante. Mais c'est au XVIII^e siècle que les choses changent véritablement, avec le développement de politiques visant à faire de la nature une composante essentielle de l'aménagement urbain. En Angleterre, l'urbanisme georgien associe de manière nouvelle le bâti et des espaces plantés visibles sinon accessibles par tous. Les réalisations des John Wood père et fils à Bath sont à cet égard exemplaires. Plus généralement, la présence de la nature dans la ville, une nature s'adressant au public au lieu d'être réservée à quelques privilégiés, devient un objectif à atteindre, même si les réalisations demeurent limitées⁵.

Parallèlement, et c'est là le plus important, se répand la conviction que cette présence de la nature possède des effets bénéfiques à la fois physiques et moraux. La nature, une nature conçue comme fondamentalement circulatoire et non statique, purifie par le mouvement qu'elle imprime à l'air et à l'eau. Les plantations permettent de faire reculer des nuisances comme les exhalaisons et les fumées que l'on qualifierait aujourd'hui de pollution. Mais ces bénéfices pâlisent devant la contribution de la nature à la moralisation de la cité. Relayée par la philosophie des Lumières, l'association entre nature et moralité constitue la justification ultime de son introduction dans les villes sous une forme destinée au public. En s'inspirant de cet idéal, un projet comme la ville idéale de Chauv, conçu dans les dernières années du XVIII^e siècle par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux, peut du même coup se proposer presque littéralement de construire une ville nouvelle à la campagne⁶.

5. Charles-François Mathis, Emilie-Anne Pépy, *La Ville végétale. Une Histoire de la nature en milieu urbain (France XVIIe-XXIe siècle)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2017 ; Jan Synowiecki, *Paris en ses jardins. Nature et culture urbaines au XVIIIe siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021.

6. Mona Ouzouf, *L'École de la France. Essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*, Paris, Gallimard, 1984,



L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 1804, ville idéale de Chaux
Claude-Nicolas Ledoux

Les Lumières inaugurent également une autre perspective, celle consistant à faire de certaines séquences naturelles, de la forêt, du parc et du jardin en particulier, des modèles pour penser la ville de manière inédite. Le théoricien de l'architecture Marc-Antoine Laugier propose ainsi de s'inspirer de la manière dont ces séquences alternent ordre et désordre apparent, uniformité et pittoresque, afin de repenser l'organisme urbain en s'affranchissant de cadres géométriques trop rigoureux⁷. Il s'agit en d'autres termes d'hybrider nature étroitement contrôlée et nature laissée à elle-même, du moins en apparence, ainsi que les modèles du jardin à la française et du jardin à l'anglaise. Dans son livre de 1973 *Projet et utopie*, l'historien italien de l'architecture, Manfredo Tafuri, proposait d'interpréter ce désir d'hybridation à la lumière de la recherche d'un compromis entre planification et laissez-faire caractéristique des débuts du capitalisme moderne⁸.

Sans trancher sur ce dernier point, on ne peut qu'être frappé par la remarquable persistance de la conception d'une nature urbaine bénéfique à la fois physiquement et moralement, qui se développe au XVIII^e siècle, une nature s'adressant au public au moins autant qu'aux particuliers, une nature sans la présence de laquelle la ville ne peut se prétendre véritablement civilisée. Nous ne nous sommes jamais vraiment affranchis de ce cadre associant végétalisation et valeurs civiques, comme si pour être valable en ville le contrat social avait besoin de s'appuyer sur une nature urbaine mise à la disposition de tous. En ce sens déjà, nous sommes restés dans une large mesure, modernes, du moins si l'on convient que la modernité, ou du moins sa possibilité, commence avec les Lumières.

« Architecture et urbanisme: l'image de la ville chez Claude-Nicolas Ledoux », pp.286-320.

7. Marc-Antoine Laugier, *Essai sur l'art*, Paris, Duchesne, 1753, pp.259-260.

8. Manfredo Tafuri, *Projet et utopie. De l'Avant-garde à la métropole*, Bari, 1973, traduction française, Paris, Dunod, 1979.

Nature et infrastructure dans la métropole de l'ère industrielle

Le XIX^e siècle industriel accorde encore plus d'importance à la présence de la nature dans les villes. Deux facteurs jouent un rôle dans l'urgence nouvelle prise par la question. Le premier tient à l'accélération de la croissance urbaine, à la multiplication d'établissements industriels générateurs de nuisances et à la qualité souvent médiocre de constructions bon marché, autant d'éléments qui viennent renforcer la conviction que seul le contact avec la nature est en mesure de restaurer la bonne santé physique des habitants. De nombreuses villes connaissent par ailleurs des troubles politiques et sociaux. Les tensions entre classes dirigeantes et classes populaires suscitent en particulier des craintes qui font dire à un homme politique français de la monarchie de Juillet que « *les Barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières*⁹. » Garante de la santé retrouvée des corps, la nature doit être aussi réparatrice de sociétés industrielles fracturées.

Si l'héritage des Lumières est patent dans les attentes exprimées à l'égard de la présence de la nature en ville, le couplage étroit entre cette dernière et une approche résolument infrastructurelle de l'aménagement urbain constitue en revanche une nouveauté. Certes, les édiles et les jardiniers avaient mesuré depuis longtemps la difficulté concrète de conserver les espèces végétales en ville, surtout lorsque celles-ci étaient au contact direct du public¹⁰. Pas de nature urbaine sans de nombreux problèmes techniques à résoudre. Le XIX^e siècle les envisage de manière beaucoup plus systématique. Par-dessus tout, les plantations d'alignement et les parcs sont fréquemment associés à des infrastructures majeures. Tel est le cas, on le verra, avec Central Park à New York.

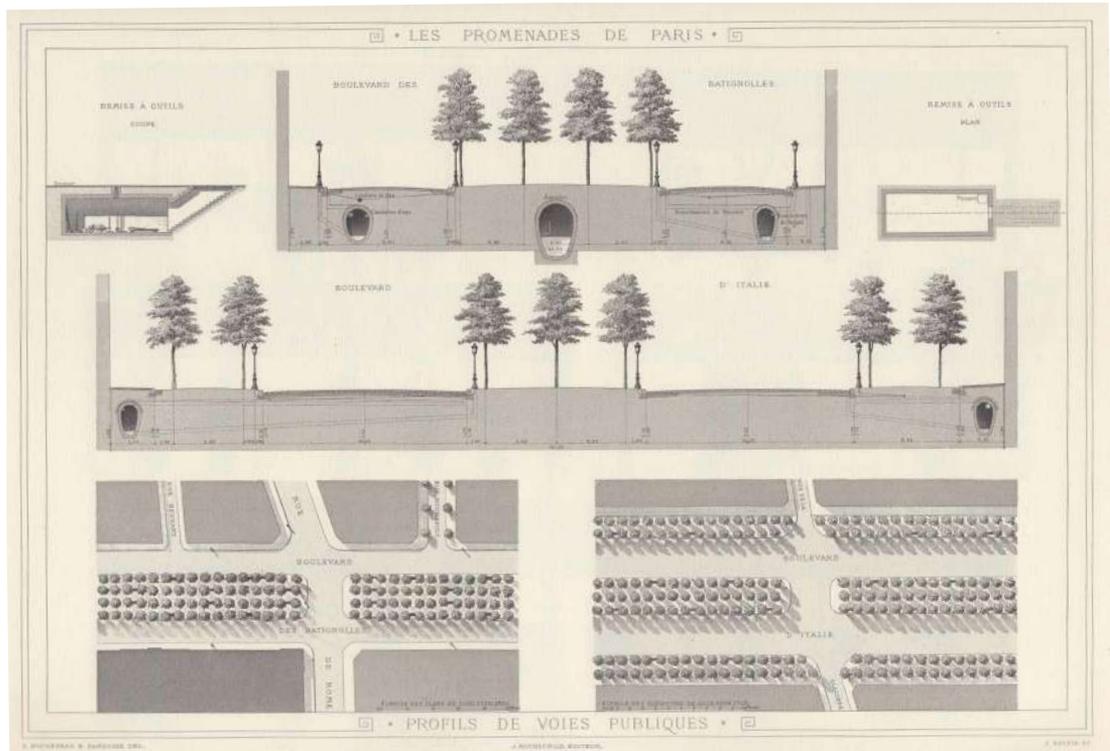
Peu de villes vont aussi loin de ce point de vue que le nouveau Paris voulu par Napoléon III et réalisé par le préfet Haussmann, ses ingénieurs et ses jardiniers. À Paris, les plantations d'alignement, les parcs et les jardins confiés au bras droit du préfet, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Adolphe Alphand, sont conçus eux-mêmes comme une infrastructure technique ou, pour être plus

Pas de nature urbaine sans de nombreux problèmes techniques à résoudre.

9. Saint-Marc Girardin, *Journal des débats*, 8 décembre 1831

10. Cf. Jan Synowiecki, *op. cit.*

précis, comme l'un de ces réseaux dont l'établissement est destiné à remodeler la capitale française. Cette assimilation de la nature urbaine à une infrastructure est patente sur les planches des *Promenades de Paris*, la luxueuse publication consacrée par Alphand en 1867-1873 au bilan de son œuvre d'aménageur. Sur la coupe des nouvelles avenues plantées, on voit les arbres représentés sans leurs racines et mis sur le même plan que les réverbères, le pavage, les conduites d'eau et les égouts. La nature en ville recouvre un catalogue d'interventions conçues comme autant d'équipements¹¹.



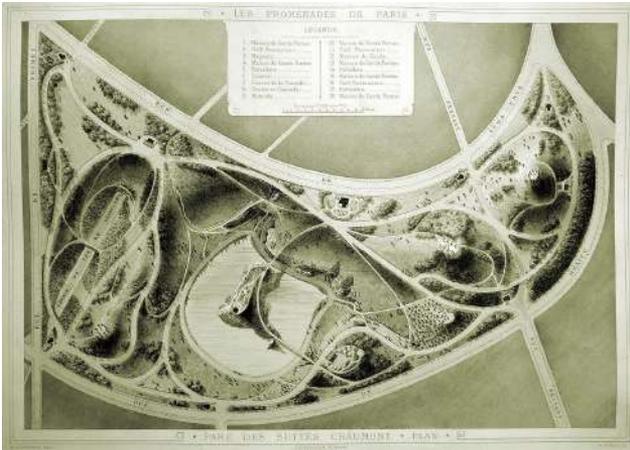
Les Promenades de Paris, 1867-1873, profils de voies publiques
Adolphe Alphand

Le réseau des parcs et jardins est hiérarchisé à la façon des grands réseaux techniques dont s'occupent par ailleurs les ingénieurs des Ponts. Au sommet de la hiérarchie figurent les bois de Boulogne et Vincennes réaménagés, que l'on prend l'habitude de présenter comme les poumons de la Capitale. Viennent ensuite les parcs intra-muros créés de toutes pièces ou remodelés : Monceau, les Buttes-Chaumont, le Luxembourg et Montsouris. Un cran au-dessous, on trouve les grands squares comme Le Temple ou les Batignolles, puis l'aménagement partiellement paysager de places-carrefours comme la place de l'Étoile, et enfin

11. Voir Michel Audouy, Jean-Pierre Le Dantec, Yann Nussaume, Chiara Santini (dir.), *Le Grand pari(s) d'Alphand. Création et transmission d'un paysage urbain*, Paris, Éditions de La Villette, 2018, et surtout Chiara Santini, *Adolphe Alphand et la construction du paysage de Paris*, Paris, Hermann, 2021.

les plantations d'alignement avec leurs arbres sans racines, du moins si l'on se réfère aux planches des *Promenades de Paris*.

Le sens de cette entreprise considérable pour l'époque achève de s'éclairer lorsqu'on se penche sur l'une des créations les plus originales d'Alphand et ses équipes, le parc des Buttes-Chaumont situé dans une des zones les plus pauvres du Paris. Entreprise emblématique du nouveau Paris voulu par Napoléon III et



Plan du parc des Buttes Chaumont, 1888,
Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme

Hausmann, le parc qui ouvre ses portes à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867 associe plus étroitement qu'ailleurs nature et technologie avec ses collines artificielles, ses ponts et son usage étendu du béton. Si la circulation y occupe une place essentielle, avec un réseau de promenades courbes là encore clairement hiérarchisé, celle-ci ne renvoie pas seulement à un souci d'efficacité technique. Dans le droit fil des conceptions paysagères qui s'exprimaient dans les jardins anglo-chinois du XVIII^e siècle, la promenade se veut morale, civilisatrice, un effet qui doit naître de la variété des scènes rencontrées et des sentiments qu'elles inspirent.

Les Buttes-Chaumont renvoient en définitive à une double préoccupation : permettre à tous les habitants, du moins en théorie, de bénéficier de la nature en ville, et faire de cette présence un principe actif de moralisation. Inégaux, mais tous connectés : le projet politique des parcs, jardins et plantations haussmanniens annonce l'idéologie qui caractérisera bien d'autres réseaux par la suite, idéologie dont on retrouve la trace jusque dans nos actuels réseaux sociaux. Avec sa conception de la circulation comme civilisatrice, le parc urbain esquisse d'autre part une nouvelle façon de penser la ville dans sa dimension à la fois physique et morale. Il n'est pas fortuit que son principal concepteur, l'un des principaux collaborateurs d'Alphand, l'ingénieur Henri Darcel, soit par ailleurs chargé du réaménagement de cette séquence clef du nouveau Paris que constituent la place de l'Étoile et ses avenues rayonnantes¹².

De Paris à New York, bien des choses circulent entre les parcs et jardins haussmanniens et une réalisation comme Central Park achevée en 1876. De part et d'autre de l'Atlantique, on retrouve en effet la même association étroite entre nature et technologie. Même si ses concepteurs, Frederick Law Olmstead et Calvert Vaux, ne cherchent pas à constituer la nature urbaine en réseau technique, ils ménagent une large place aux infrastructures dans le parc, routes

12. Antoine Picon, « Nature et ingénierie. Le Parc des Buttes-Chaumont », *Romantisme*, 2010/4, n°150, pp. 35-49.

et surtout au gigantesque réservoir destiné à recevoir les eaux de l'aqueduc de Croton¹³. La volonté de s'adresser à toutes les classes de la société, que l'on retrouvera dans les « *reform parks* » américains des premières décennies du XX^e siècle comme Pulaski Park à Chicago ou Funston Park à San Francisco, s'avère tout aussi prégnante¹⁴.

En même temps qu'il vient renforcer le caractère politique d'une nature urbaine censée rendre la ville plus saine et surtout plus pacifique, le siècle de l'industrie rend cette dernière inséparable d'un ensemble de réalisations techniques, routes, réservoirs, réseaux divers, qui viennent compliquer singulièrement son statut. Olmstead et Vaux ont beau chercher à évoquer à Central Park un état primitif de l'île de Manhattan qui donnerait à leur réalisation des allures d'Arcadie ou de conservatoire d'un âge révolu, le résultat s'avère beaucoup plus complexe et la référence à une période antérieure à l'intervention massive de l'homme, une fiction. Même si des écologies urbaines originales se constituent au sein des multiples interstices et délaissés que laissent subsister l'aménagement urbain, la nature en ville, sous sa forme la plus visible, fait déjà figure de « techno-nature », pour reprendre un terme utilisé dans les sciences sociales contemporaines afin de qualifier le caractère irrémédiable de l'hybridation des registres du naturel et de l'artifice¹⁵.

13. Matthew Gandy, *Concrete and clay. Reworking nature in New York city*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 2022.

14. Galen Cranz, *The Politics of park design. A History of urban parks in America*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1982.

15. Voir par exemple Damian F. White, Chris Wilbert (dir.), *Technonatures. Environments, technologies, spaces, and places in the twenty-first century*, Waterloo, Ontario, Wilfrid Laurier University Press, 2009.

De la cité-jardin à la ville moderne



Œuvre complète 1910-1929, Zurich, Girsberger, 1930, «Tel peut être dorénavant le sol de la grande Ville !».
Le Corbusier

« Tel peut être désormais le sol de la grande Ville ! », s'exclame Le Corbusier à propos de son Plan Voisin, au tome 1^{er} de son *Œuvre complète* au regard de la photographie d'un parc paisible noyé partiellement dans la brume¹⁶. Rien d'anecdotique dans cette référence. Pour l'architecte-urbaniste, en effet, la ville moderne doit être verte, la séparation des circulations, la concentration verticale des immeubles de bureaux et les logements collectifs sur pilotis présentant l'avantage de dégager le sol et de permettre l'établissement d'une nappe verte quasi continue.

Il partage cette conviction avec de nombreux autres concepteurs. Contrairement à l'image souvent véhiculée d'une approche bétonneuse de la ville, l'urbanisme moderne se préoccupe de la place accordée à la nature. Il s'inspire ce faisant du modèle de la cité-jardin théorisé par Ebenezer Howard à partir de 1898 et qui connaît un début de réalisation avec la ville de Letchworth en Angleterre avant de connaître un vif succès un peu partout dans le monde¹⁷. Mais en même temps qu'ils se réclament d'un idéal de réconciliation entre civilisation machiniste et nature, et contrairement à l'architecture d'inspiration traditionnelle promue par la plupart des créateurs de cités-jardins, les urbanistes modernes entendent rompre avec un certain nombre de codes architecturaux et urbains existants. La « rue corridor » honnie par Le Corbusier disparaît ainsi au profit d'immeubles situés à distance les uns des autres et se dressant au milieu d'un parc accessible à tous.

16. Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier, *Œuvre complète 1910-1929*, Zurich, Girsberger, 1930, p. 116. Sur les rapports entre Le Corbusier, le paysage et le modèle de la cité-jardin, on pourra consulter Jean-Louis Cohen (dir.), *Le Corbusier. An Atlas of modern landscapes*, New York, Museum of Modern Art, 2013.

17. Peter Hall, Colin Ward, *Sociable cities. The Legacy of Ebenezer Howard*, Chichester, Wiley, 1998 ; Ginette Baty-Tornikian, Amina Sellali (dir.), *Cités-jardins, genèse et actualité d'une utopie*, Paris, Éditions Recherche, 2001 ; Kermit C. Parsons, David Schuyler (dir.), *From Garden city to green city. The Legacy of Ebenezer Howard*, Baltimore, Londres, Johns Hopkins University Press, 2002.

On sait ce qu'il adviendra de ce rêve : l'abandon de ce parc certes strié par des autoroutes, des voies rapides et des routes de desserte, mais régnant tout de même en maître sur un sol libéré au profit d'« espaces verts » étriqués et souffrant d'un manque d'entretien chronique. Ce n'est guère que sous des latitudes tropicales qui permettent à la végétation de s'épanouir sans qu'il soit nécessaire de lui prodiguer des soins intensifs, à Brasilia ou encore Chandigarh, que l'on entrevoit encore ce qu'avait voulu être la ville moderne.



Le Corbusier, dessin pour la Ville contemporaine de trois millions d'habitants, 1922,
Fondation Le Corbusier

Nature menacée et nature réparatrice

Héritiers de cette longue histoire, où en sommes-nous aujourd'hui ? Force est de constater tout d'abord le rapport complexe que nous entretenons avec l'histoire des relations entre la nature et la ville. L'épisode moderne se voit par exemple assez systématiquement passé sous silence pour des raisons qui tiennent au désir de répudier tout ce qui dans la modernité a contribué à la crise environnementale actuelle. Cette même modernité avait pourtant promu l'idéal de la cité-jardin dont nous restons jusqu'à ce jour tributaires¹⁸. Certains oublis dont nous ne sommes que récemment sortis s'avèrent encore plus paradoxaux. Ainsi, la menace que le développement technologique et industriel fait peser sur la planète se dévoile-t-elle progressivement du milieu des années 1950 aux années 1970 avant d'être refoulée pendant les deux décennies qui suivent. Dès les années 1950, la perspective d'un conflit thermonucléaire attire l'attention sur la finitude du globe. Au cours de la décennie suivante, des figures publiques comme le designer américain Buckminster Fuller s'alarment des dégâts provoqués par la pollution. Dans un essai de 1969, Fuller va jusqu'à comparer la Terre à un vaisseau spatial aux ressources et à la capacité d'absorption des déchets limitées¹⁹. Ce mouvement de prise de conscience culmine avec la publication en 1972 du rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance et la crise pétrolière qui s'amorce l'année suivante²⁰. Mais alors qu'un changement de modèle industriel et économique devenait presque inéluctable, tout semble bientôt oublié et les années 1980-1990 célèbrent les hauts faits d'un développement capitaliste qui contamine jusqu'à la Chine communiste, tandis que s'effondre l'URSS, et qui conduit à une mondialisation sans précédent de la production et des échanges. La question de la nature et des dangers que lui fait courir le développement industriel est-elle passée définitivement au second plan ?

Devenues souterraines, les inquiétudes de la période précédente n'en contiennent pas moins à travailler le corps social en commençant par ceux qui ont en charge d'orienter le devenir des villes. La montée en puissance d'aménagement urbains faisant appel aux éléments naturels témoigne de cette persistance. En

18. La ville-état de Singapour se réclame d'ailleurs explicitement de cette filiation. Peter Rowe, Limin Hee, *op. cit.*

19. R. Buckminster Fuller, *Operating manual for spaceship earth*, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1969. Avant Fuller, la comparaison avait été employée par l'économiste américain Kenneth Ewart Boulding.

20. Donella H. Meadows, Dennis L. Meadows, Jorgen Randers, William W. Behrens III, *Limits to growth. A Report for the Club of Rome's project on the predicament of mankind*, New York, Universe Books, 1972.

même temps que l'on s'alarme des menaces grandissantes qui pèsent sur la nature et que l'on s'interroge sur la façon de la préserver, ou dans de nombreux cas de la restaurer, on la mobilise afin de pallier les effets destructeurs de l'industrialisation et surtout d'intégrer des séquences urbaines de plus en plus décousues²¹. À la perception d'une nature menacée viennent se superposer les attentes à l'égard d'une nature réparatrice, attentes particulièrement nettes dans d'anciennes régions industrielles comme la Ruhr en Allemagne²².

Ces attentes sont d'autant plus vives que l'on s'interroge un peu partout sur la possible disparition de la ville au profit d'une urbanisation sans limites ni formes claires. En France, l'urbaniste Françoise Choay donne une expression frappante à ces interrogations qu'avait soulevées avant elle le sociologue Henri Lefebvre en publiant en 1994 un article intitulé « Le Règne de l'urbain et la mort de la ville »²³. Dans les pays occidentaux, cette crise présente des résonances politiques. Dans la tradition européenne, en effet, la *civitas*, la cité, constituait le lieu par excellence du politique. Elle avait beau avoir été progressivement supplantée par les États-nations, elle continuait à apparaître comme le lieu originel de la délibération démocratique. Sa remise en cause soulève la question du devenir d'un lien social distendu.

C'est dans ce contexte qu'émerge progressivement une conception de la nature et du paysage comme composante essentielle de l'urbanisme, qui se présente sous deux formes nouvelles par rapport aux périodes précédentes. La première réside dans la mobilisation de la nature afin de cicatrifier les plaies laissées par le développement industriel, ce cortège d'installations désaffectées, de sites d'extraction abandonnés, de cours d'eau et de sols pollués dont l'urbanisme classique s'avère incapable de venir à bout. Le verdissement de la Ruhr constitue l'une des expressions les plus emblématiques de cette fonction de remède. S'y rattachent également les multiples projets de requalification des décharges urbaines, à commencer par le parc de Fresh Kills à New York, la plus vaste entreprise de ce type²⁴. La régénération de la rivière Cheonggyecheon de Séoul participe de logiques assez comparables, tout comme la High Line new-yorkaise,

À la perception d'une nature menacée viennent se superposer les attentes à l'égard d'une nature réparatrice.

21. Sur la complexité des questions de restauration des espaces naturels, on pourra consulter Marion Waller, *Artefacts naturels. Nature, réparation, responsabilité*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2016.
22. Hillary Angelo, « The Greening imaginary. Urbanized nature in Germany's Ruhr region », *Theory and Society*, 2019-48, pp. 645-669.
23. Françoise Choay, « Le Règne de l'urbain et la mort de la ville », in J. Dethier, A. Guiheux (dir.), *La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1994, pp. 26-35. Pour une critique nuancée de la thèse centrale de cet article, on pourra consulter, Briec Bisson et al., « La Mort de l'urbain et le règne de la (grande) ville? », in Félix Adisson, et al. (dir.), *Pour une Recherche urbaine*, Paris, CNRS Éditions, 2020, pp. 107-123.
24. Imène Ouali-Bourahla, *Enjeux et impacts de Fresh Kills Parkland (New York) (...) sur l'évolution de la démarche et la théorie du projet de paysage dans le cadre de la requalification des décharges urbaines*, thèse de doctorat de l'Université Paris I-Sorbonne, 2022.

qui consiste à transformer une voie ferroviaire aérienne abandonnée en parc urbain²⁵.



Parc paysager de Duisbourg Nord, 1994, vue sur les hauts fourneaux désaffectés

La High Line se situe en réalité à l'intersection de ce premier courant et du *landscape urbanism*, l'urbanisme paysager, dont le principal concepteur, le paysagiste James Corner, est l'un des pionniers. Théorisé par l'architecte-urbaniste américain Charles Waldheim, le *landscape urbanism* entend promouvoir le paysage comme le moyen de penser autrement la ville et sa transformation, en accordant une place encore plus grande que par le passé aux éléments naturels, en privilégiant le « faire paysage » sur les procédures traditionnelles de *zoning* et de composition, les processus dynamiques sur les objets statiques, la dimension horizontale sur la verticalité²⁶.



High Line, New York, 2009-2019

25. Peter G. Rowe (dir.), *A City and its stream. The Cheonggyecheon restoration project*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Graduate School of Design, 2010 ; Christoph Lindner, Brian Rosa (dir.), *Deconstructing the High Line. Postindustrial urbanism and the rise of the elevated park*, New Brunswick, Camden, Newark, New Jersey, London, Rutgers University Press, 2017.

26. Charles Waldheim, *Landscape as urbanism*, Princeton, Oxford, Princeton University Press, 2016.

La France n'avait pas attendu l'invention de l'expression *landscape urbanism* pour promouvoir une approche paysagère de l'urbanisme, ainsi qu'en témoignent les réflexions et les réalisations pionnières de Bernard Lassus, Jacques Sgard, Jacques Simon et Michel Corajoud. L'urbanisme paysager à la française s'inspire aussi des réalisations pionnières de Gilles Clément qui conduisent à repenser le rapport entre la nature et le jardin en écoutant davantage celle-ci. D'Alexandre Chemetoff à Jacqueline Osty, Michel Desvigne ou encore l'agence Ter, cette approche paysagère de l'urbanisme s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui. En récompensant régulièrement des paysagistes, le Grand Prix de l'urbanisme témoigne de son influence²⁷.



Vue aérienne du projet de l'Atelier Jacqueline Osty pour Rouen, 2014-présent
Osty et associés / Joyland

Structuré de manière plus souple que la composition architecturale et urbaine, le paysage permet d'intégrer des éléments beaucoup plus disparates. Il entre du même coup en résonance avec une ville souvent décousue et hétérogène. Il permet également de qualifier les tissus peu denses générés par l'étalement urbain, d'intégrer à la trame de la ville des espaces naturels aux statuts diversifiés, des forêts domaniales aux terres agricoles, autant de qualités que ne possèdent pas des outils plus traditionnels. Pour autant, le *landscape urbanism* ne répond pas à l'ensemble des défis que rencontre la ville contemporaine à l'ère de l'Anthropocène et du changement climatique. La prise en compte de la, ou plutôt des natures urbaines - on reviendra sur la nécessité d'utiliser aujourd'hui le pluriel plutôt que le singulier - ne saurait se réduire à des procédures de réparation des excès de l'urbanisation.

27. Voir le numéro 622 de la revue japonaise *a+u : Architecture and Urbanism*, « Landscape Urbanism in France » paru en juillet 2022 que nous avons coordonné avec Henri Bava.

Villes, milieux urbains et environnement

Un déplacement majeur du regard porté sur la nature en ville s'est opéré au cours des dernières décennies avec la prise en compte de l'existence d'une flore et d'une faune non maîtrisées qui constituent des écologies complexes, hybrides, souvent marquées par une circulation accélérée des espèces dans le contexte de la mondialisation des échanges²⁸. Tout se passe comme si cohabitaient en réalité deux natures en ville : une nature planifiée et entretenue avec soin et une nature spontanée, résiduelle ou au contraire invasive. À la géographie volontaire des plantations d'alignement, jardins et parcs respectueuse des principes de composition urbaine s'opposent des logiques de dissémination générant des distributions en apparence aléatoires ainsi que des assemblages sociopolitiques qui s'étendent bien au-delà des logiques institutionnelles, distributions et assemblages à propos desquels le géographe anglais Matthew Gandy parle de constellations²⁹.

La montée en puissance des interrogations environnementales conduit à s'interroger de manière plus globale sur le fonctionnement des villes et leur impact sur les écosystèmes. Introduite en 1965 par l'ingénieur et universitaire américain Abel Wolman, la notion de métabolisme urbain cherche en particulier à approcher celles-ci sous l'angle des flux de matière et d'énergie qu'elles impliquent³⁰. Une telle approche conduit à questionner la pertinence des projets urbains, même de grande ampleur, au regard de l'empreinte environnementale massive des villes. Appréhendées dans les mêmes termes que l'écologie scientifique, ces dernières apparaissent comme des milieux complexes où les parts respectives du vivant, sous ses formes non maîtrisées et maîtrisées, et des systèmes techniques se révèlent de plus en plus difficiles à démêler.

Conjuguée à la montée en puissance des questions environnementales, la porosité croissante entre les registres du naturel et de l'artificiel devrait inciter à repenser profondément la technique. Longtemps appréhendée par les historiens comme un système ou un ensemble de systèmes, de l'œuvre pionnière en France de Bertrand Gilles aux travaux de l'historien américain Thomas Hughes, la

28. Jean-Pierre Lévy, Isabelle Hajek, « La Nature urbaine, une utopie paradoxale », *Futuribles*, n° 414, septembre-octobre 2016, pp. 61-71 ; Matthew Gandy,

29. Matthew Gandy, *Natura urbana. Ecological constellations in urban space*, Cambridge, Massachusetts, Londres, MIT Press, 2022.

30. Pour une discussion récente de ces questions, voir les articles publiés dans le numéro de la revue *Flux* coordonné par Sabine Barles et Jean-Baptiste Bahers, « Transition ou consolidation du régime dominant : Le Métabolisme urbain en question », *Flux*, 2019/2-3 (n° 116-117).

technique contemporaine échappe à ce cadre en raison de sa complexité et surtout d'une hétérogénéité difficilement réductible à l'interaction systémique entre un nombre fini de facteurs³¹. Ne devrait-elle pas plutôt être envisagée comme une composante essentielle des milieux au sein desquels nous nous mouvons - voire, dans son alliance de plus en plus indissociable avec les éléments naturels, qui donne naissance à une « techno-nature » - comme un environnement omniprésent, celui-là même qui permet à des théoriciens de la ville comme Neil Brenner d'évoquer une « urbanisation planétaire » en s'inspirant, comme Françoise Choay, des analyses d'Henri Lefebvre³²?

De la ville aux milieux urbains et des milieux urbains à la question plus générale de l'environnement : cet ensemble de glissements signe-t-il une nouvelle « mort de la ville » pour reprendre l'expression employée par Françoise Choay ? En relation avec l'urbanisme paysager, mais en s'étendant bien au-delà des logiques de composition qui continuent à la structurer, de nouvelles figures de l'aménagement urbain continuent à s'adresser spécifiquement à la ville. Mentionnons par exemple les corridors de biodiversité qui doivent permettre d'articuler les formes non maîtrisées et maîtrisées de la nature en ville, ou encore les zones désartificialisées conçues comme des réponses aux épisodes de précipitation intenses entraînés par le réchauffement climatique qui sont au principe des « villes éponges » chinoises³³. Tout se passe comme si la pensée de la ville comme milieu ou plutôt comme ensemble de milieux venait accélérer la diversification devenue nécessaire des outils de l'aménagement.

Une telle diversification conduit à reposer la question des sols. Ainsi que le soulignent des paysagistes comme l'agence Ter, elle tend à promouvoir une pensée de la coupe plutôt que du plan qui vient révéler là encore l'imbrication des registres du naturel et de l'artifice³⁴. Elle conduit enfin à renouer avec l'association étroite entre nature et infrastructure qu'avait envisagé le XIX^e siècle. De nombreux projets vont en réalité beaucoup plus loin que cette association en assimilant certaines séquences naturelles à des infrastructures à part entière, comme cela avait été le cas avec le Paris d'Haussmann. Les zones humides artificielles qu'on cherche à créer afin de protéger les villes côtières de la montée des eaux et pour faire face à des précipitations d'une intensité inédite font par exemple figure d'infrastructures au même titre que les digues en béton et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales qu'elles doivent compléter, voire remplacer. La généralisation des politiques de trame verte et bleue un peu partout dans le monde pourrait bien

Une telle diversification conduit à reposer la question des sols.

31. Bertrand Gille, « Prolégomènes à une histoire des techniques », in *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 1-118 ; Wiebe E. Bijker, Thomas P. Hughes, Trevor J. Pinch (dir.), *The Social construction of technological systems. New directions in the sociology and history of technology*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1993.

32. Neil Brenner (dir.), *Implosions/explosions. Towards a study of planetary urbanization*, Berlin, Jovis, 2014.

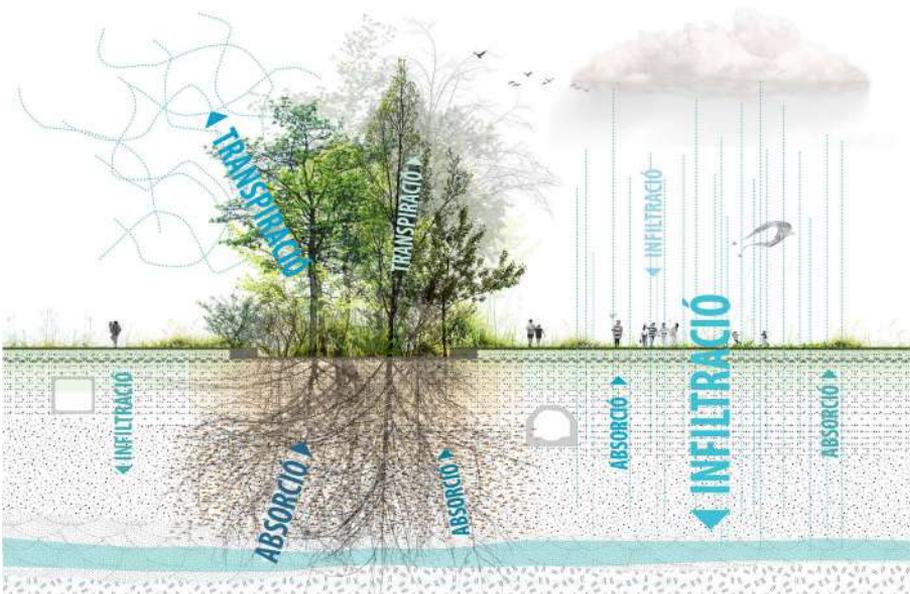
33. Philippe Clergeau (dir.), *Urbanisme et biodiversité. Vers un Paysage vivant structurant le projet urbain*, Rennes, Apogée, 2020.

34. Henri Bava, Michel Hössler, Olivier Philippe, *Sols vivants, socles de la nature en ville*, Paris, Agence Ter, 2021.

accentuer la pertinence de cette approche. Haussmann et ses ingénieurs avaient procédé à l'assimilation des plantations de Paris à un réseau : à une autre échelle, les continuités écologiques, terrestres et aquatiques, recherchées de la sorte ne peuvent-elles pas être considérées comme des infrastructures à part entière ?



Sections pour le projet de la Plaza Glories à Barcelone, 2014-2024
Agence Ter



Sections pour le projet de la Plaza Glories à Barcelone, 2014-2024
Agence Ter

Redécouvrir la possibilité d'envisager certains aspects de la présence de la nature en ville sous un angle résolument infrastructurel devrait conduire à faire converger approche écologique et usage des technologies numériques, ville verte et ville intelligente. De nombreuses métropoles gèrent déjà leurs populations d'arbres au moyen de bases de données. Allant encore plus loin, la cité-État de Singapour a entrepris quant à elle de modéliser en utilisant la méthode des éléments finis les espèces d'arbres géantes plantées le long de ses voies rapides afin de prévenir les accidents provoqués par les chutes de branchage³⁵. Le couplage entre numérique et gestion des ressources naturelles constitue une voie prometteuse de développement. On pourrait même envisager, sous certaines conditions, son extension à l'agriculture urbaine.

Le principal défi réside toutefois dans la nécessité de raisonner constamment à différentes échelles, de prendre en compte l'existence de microécologies non maîtrisées en même temps que celle de dispositifs planifiés de taille intermédiaire et de zones naturelles de grande ampleur. Les systèmes vivants ignorant les découpages administratifs et politiques, ils doivent être gérés à la fois localement et régionalement, ce dernier terme pouvant lui-même se décliner de manière extrêmement variée. Comment penser cette imbrication des niveaux de prise en compte des milieux urbains ? À condition de ne pas verser dans le fixisme géographique et écologique et d'admettre que les environnements et les milieux se recomposent constamment, les notions de bio ou d'écorégion, lointaines héritières de l'approche régionale du biologiste et sociologue écossais Patrick Geddes, peuvent se révéler utiles à cet égard³⁶. Plutôt que de devoir choisir entre la ville au sens classique du terme, les milieux urbains et l'environnement, il faut apprendre à se mouvoir constamment entre ces pôles qui orientent la réflexion et l'action contemporaines.

Les débats souvent animés que suscite le développement de l'agriculture urbaine gagneraient à être replacés dans ce cadre résolument multiscale. Car le nouveau rapport entre l'agriculture et l'urbain qui se recherche de la sorte ne saurait se réduire au développement de cultures et de fermes en centre-ville, même si des expériences comme la Ferme du rail à Paris se révèlent riches d'enseignements³⁷. Souvent accusée de n'être qu'un délassement pour la population aisée des villes qui ferait pousser des légumes à la façon dont Marie-Antoinette s'occupait de ses moutons à Versailles, l'agriculture urbaine constitue un enjeu à des échelles qui s'étagent du quartier à la région, voire au-delà, puisqu'il faut bien reconnaître à la suite d'économistes comme Pierre Veltz que les problèmes de production et de consommation ne sont pas tous réductibles aux logiques locales³⁸.

L'agriculture urbaine constitue un enjeu à des échelles qui s'étagent du quartier à la région, voire au-delà.

35. Peter Rowe, Limin Hee, op. cit.

36. Alberto Magnaghi, *La Biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia, 2014.

37. Clara et Philippe Simay, *La Ferme du rail : Pour une ville écologique et solidaire*, Arles, Actes Sud, 2022.

38. Pierre Veltz, *L'Économie désirable. Sortir du monde thermo-fossile*, Paris, Le Seuil, 2021.

Entre *high tech* et *low tech*, culture hors sol et permaculture, l'agriculture urbaine reflète par ailleurs certaines des interrogations les plus fondamentales de notre monde contemporain écartelé entre un développement technologique qui n'a cessé de s'accélérer en dépit des mises en garde répétées des défenseurs de l'environnement et la reconnaissance désormais largement partagée de la gravité de la crise dans laquelle nous sommes plongés. Sortirons-nous de cette crise par plus ou au contraire par moins de technologie, à moins qu'il soit possible de tempérer l'usage de cette dernière comme le suggère, là encore, Pierre Veltz lorsqu'il nuance les analyses exposées par Philippe Bihouix dans *L'Âge des low tech*?³⁹. Reflet de cette situation d'incertitude, les choix résolument *low tech* opérés à la Ferme du rail ou dans les exploitations « organoponiques » cubaines contrastent avec l'orientation *high tech* des expérimentations menées par des entreprises comme Fujitsu ou Toshiba au Japon⁴⁰.

Que l'on croie ou non à la possibilité de transformer les villes en lieux majeurs de production maraîchère, les débats concernant l'agriculture urbaine se révèlent d'autant plus difficiles à éviter qu'ils renvoient à l'une des composantes les plus fondamentales de cette montée contemporaine des questions liées à la présence de la nature dans les villes : la recherche de nouvelles formes de contrat social et de citoyenneté. Comment repenser aujourd'hui le couplage entre nature urbaine et politique auquel avaient procédé les Lumières ? Il faut bien constater l'urgence prise par cette interrogation, urgence que la crise sanitaire est venue encore renforcer.

39. Philippe Bihouix, *L'Âge des Low Tech. Vers une Civilisation techniquement soutenable*, Paris, Le Seuil, 2014.

40. Clara et Philippe Simay, op. cit.

Vers un nouveau contrat social

De nombreuses photographies consacrées à l'agriculture urbaine mettent en scène des personnages souriants et heureux d'être ensemble. Le terme cliché s'applique particulièrement bien à ce type d'évocation. Mais les clichés se révèlent d'autant plus prégnants qu'ils renvoient à des imaginaires et à des attentes partagées. L'importance de l'agriculture urbaine ne tient pas tant au volume de sa production qui demeure négligeable par rapport à celle de la campagne qu'au désir d'apaisement qu'elle exprime. Cet apaisement ne concerne pas seulement les relations entre humains ; il doit s'étendre aux rapports que ceux-ci nouent avec les éléments naturels et plus généralement avec le « non-humain », pour reprendre une expression devenue courante dans les humanités et les sciences sociales contemporaines. En amont du vivant, l'anthropologue anglais Timothy Ingold ou le sociologue américain Richard Sennett plaident pour la redécouverte de cette complicité avec la matière dont était porteur, à les en croire, l'artisanat traditionnel, complicité synonyme de douceur en complet contraste avec les techniques de façonnage violent promues par l'industrialisation⁴¹. Les principes de la permaculture renvoient quant à eux à un projet de réconciliation avec l'univers végétal, projet dont témoigne la fascination exercée par « le langage des arbres » et qu'a cherché à théoriser le philosophe Emanuele Coccia en érigeant la vie secrète des plantes en un modèle pour conduire son existence⁴². La question du droit animal se pose sur toutes sortes de plans, éthique, scientifique, juridique⁴³. Des associations se constituent par ailleurs pour représenter les intérêts des montagnes, des forêts et des fleuves, une pratique qui reprend le principe de ce « parlement des choses » proposé par Bruno Latour dans les années 1990⁴⁴.

« *How will we live together ?* » : comment vivrons-nous ensemble, le titre de l'édition 2021 de la Biennale d'architecture de Venise se déploie bien au-delà de la

41. Timothy Ingold, *Making. Anthropology, archaeology, art and architecture*, Londres, Routledge, 2013 ; Richard Sennett, *The Craftsman*, New Haven, Yale University Press, 2009.

42. Emanuele Coccia, *La Vie des plantes. Une Métaphysique du mélange*, Paris, Payot & Rivages, 2016.

43. Élisabeth de Fontenay, *Le Silence des bêtes. La Philosophie à l'épreuve de l'animalité*, Paris, Fayard, 1999.

44. Une association s'est par exemple créée en Corse en 2021 pour représenter les droits du fleuve Tavignagnu. « En Corse un fleuve a désormais sa personnalité juridique », article publié le 22 août 2021 sur le site « L'Info durable », <https://www.linfordurable.fr/environnement>, consulté le 5 avril 2023. Concernant le « parlement des choses », voir Bruno Latour, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie ?* Paris, La Découverte, 1999. En même temps qu'elles viennent à l'appui des thèses de Bruno Latour concernant la possibilité de « politiques de la nature », ces pratiques reprennent certains des principes à l'œuvre dans les Commissions Locales de l'Eau françaises, volontiers présentées comme des parlements de l'eau.

Comment faire société en incluant le non-humain ?

sphère humaine. Comment faire société en incluant le non-humain ?

Il y a de cela plusieurs décennies, un ensemble de spécialistes de l'histoire et de la sociologie des sciences et des techniques renouelaient profondément leur discipline en mettant l'accent sur le rôle des dispositifs scientifiques et techniques dans la fabrique du social⁴⁵. Parmi eux, Bruno Latour se distinguait déjà par la radicalité de remise en cause de la séparation entre le non-humain et l'humain ainsi qu'entre les registres du naturel et de l'artifice. Depuis l'émergence des programmes de recherche consacrés aux rapports entre sciences, techniques et sociétés, souvent désignés par l'acronyme STS, un

déplacement s'est opéré. Le regard se porte à présent plus volontiers sur le rôle que joue le non-humain, la nature si l'on veut, dans la constitution du social. Mais le point d'arrivée de cette trajectoire relève toujours d'une technonature se jouant de la distinction entre le naturel et l'artifice. Il est à cet égard symptomatique que l'un de ses penseurs les plus influents soit le même Bruno Latour, qui consacrait des développements éclairants aux rôles des sciences et des techniques dans la production du social.

Comment vivrons-nous ensemble ? La question se pose avec une urgence particulière en ville. L'agriculture urbaine ne constitue jamais qu'une des manifestations du projet de refonder le lien social de manière inédite, puisque jamais auparavant ne s'était fait aussi clairement jour l'ambition d'y associer un ensemble d'entités non-humaines. Ce projet s'exprime également au travers de l'intérêt porté à la présence d'une nature non maîtrisée dans les villes et bien sûr par l'intermédiaire d'une demande de verdissement qui va bien au-delà des parcs et jardins traditionnels. Une telle ambition peut paraître en décalage par rapport à la réalité, voire utopique au regard de l'inégalité et de la violence désespérément humaines du monde contemporain. Mais la crise environnementale et le caractère particulièrement dramatique que prendra le réchauffement climatique dans les zones urbaines incitent toutefois à prendre au sérieux l'exigence de nature dans les villes et les liens étroits qu'elle entretient avec une ambition à proprement parler politique.

45. La notion de «co-production» des sciences, des techniques et du social résume assez bien la teneur de cette approche. Sheila Jasanoff, *States of knowledge. The Co-production of science and the social order*, New York, Routledge, 2004.

Non-humain ou nature au pluriel ?

Le succès de l'expression « non-humain » dans les humanités et les sciences sociales contemporaines s'avère inséparable d'un ensemble de critiques portées à l'encontre de l'idée même de nature par des philosophes comme Timothy Morton ou des anthropologues comme Philippe Descola. D'après Morton, en contribuant à renforcer la séparation arbitraire entre l'humain et le non-humain, l'idée de nature rend impossible une pensée véritablement écologique centrée précisément sur les multiples liens qui les unissent⁴⁶. Pour Descola, la notion occidentale de la nature n'est absolument pas généralisable à l'ensemble des sociétés humaines⁴⁷.

Simultanément, la presse non spécialisée et le grand public n'ont jamais fait autant référence à la nature, aux menaces qui pèsent sur elle et qui mettent à leur tour en danger les humains. Un tel écart entre discours savants et perception commune a de quoi rendre perplexe. Non-humain ou nature : peut-être s'agit-il, en dépit du caractère tranché du type de position évoqué précédemment, d'une question de vocabulaire davantage que de fond. Si, par nature, il convient d'entendre quelque chose de complètement distinct de l'humain, les humanités et les sciences sociales convergent avec un ensemble de sensibilités environnementales dans le rejet de cette séparation arbitraire. Les unes et les autres se rejoignent également dans la reconnaissance que nos représentations de la nature sont toujours partielles, contrastées d'une société et d'un groupe social à un autre, et qu'elles relèvent de trajectoires historiques qui empêchent d'en faire quelque chose de fixé une fois pour toutes, même si la science essaie de leur assigner des lois intemporelles. À la nature au singulier, il convient de préférer dans ce cas l'évocation de natures au pluriel, des conceptions et des usages du non-humain variés, changeantes, en conflit parfois les unes avec les autres. Entre natures menacées et natures réparatrices, natures non maîtrisées et maîtrisées, natures des partisans de l'agriculture urbaine et natures auxquelles se réfèrent leurs détracteurs, la ville achève de révéler cette pluralité. C'est en son sein que se joue dans une large mesure notre avenir commun d'êtres indissociablement techniques et politiques.

46. Timothy Morton, *The Ecological thought*, Cambridge, Massachusetts, Londres, Harvard University Press, 2010.

47. Philippe Descola, *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

À propos de l'auteur



Antoine Picon est directeur de recherches à l'École des Ponts ParisTech et professeur à la Graduate School of Design de l'Université Harvard.

Architecte D.P.L.G. en 1984, il est docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, depuis 1991, professeur d'histoire de l'architecture et des technologies de l'Université Harvard depuis 2002 et chercheur à l'École Nationale des Ponts et Chaussées depuis 2008. Il est également membre de l'Académie des Technologies et président de la Fondation Le Corbusier.

Antoine Picon a reçu plusieurs prix pour son travail, notamment le Grand Prix de l'Imaginaire 2003 catégorie «Essai» pour M. Michèle Riot-Sarcey, Thomas Bouchet, Antoine Picon (dir.), Dictionnaire des utopies.

Design graphique: Nicolas Taffin

Mise en page : Agathe Ducellier

Image de couverture : Seoul River, fournie par l'auteur

La Fabrique de la Cité est le think tank des transitions urbaines.

Elle réunit acteurs et experts de toutes disciplines et de tous horizons géographiques pour identifier et comprendre les enjeux économiques, sociaux et écologiques des villes.

Elle s'appuie sur les expertises des membres de son comité d'orientation pour définir un programme annuel de débats, de rencontres, d'études de terrain et de travail documentaire.

Attentive aux meilleures pratiques françaises et internationales, La Fabrique de la Cité observe les équilibres et les dynamiques propres aux territoires, met en lumière des initiatives inspirantes, clarifie les controverses et soumet au débat public des propositions de nouveaux modèles de développement des villes.

Créée en 2010 par le groupe VINCI, son mécène, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation et porte, à ce titre, une mission d'intérêt général. Toutes ses productions sont accessibles sur son site web.

Comité d'orientation

Jean Bernard Auby, Professeur en droit public, Sciences Po · **Etienne Achille**, Inspecteur général, Ministère de l'agriculture · **Olivier Badot**, Professeur ESCP Europe · **Isabelle Baraud-Serfaty**, Consultante et experte en économie urbaine, ibicity · **Pascal Berteaud**, Directeur général, CEREMA · **André Broto**, Ancien directeur de la stratégie et de la prospective, VINCI Autoroutes · **Timo Cantell**, Directeur du département « Urban research and statistics », Ville d'Helsinki (Finlande) · **Pierre Coppey**, Directeur général adjoint, VINCI · **Yves Crozet**, Economiste et membre, Laboratoire Aménagement Economie Transports (LAET-CNRS) · **Julien Damon**, Professeur associé, Sciences Po · **Didier Deschanel**, Directeur délégué, VINCI Construction en France · **Virginie Dumoulin-Wieczorkiewicz**, Membre permanent Inspection générale de l'environnement et du développement durable · **Pierre Duprat**, Directeur de la communication, VINCI · **Mathieu Flonneau**, Historien des mobilités et enseignant-chercheur, Université de Paris I

Panthéon-Sorbonne · **Finn Geipel**, Co-fondateur, Cabinet d'architecture Lin · **Robert Herrmann**, Consultant · **François-Brice Hincker**, Directeur de la communication, VINCI Autoroutes, Cofiroute et Fondation VINCI Autoroutes · **Sandra Lagumina**, Deputy CEO, Meridiam · **Armelle Langlois**, Directrice Pôle Performance Durable, VINCI Construction en France · **Michèle Laruë-Charlus**, Conseil en projet urbain, Laruë-Charlus Conseil · **Anne Le Bour**, Directrice de la communication et de l'innovation, VINCI Concessions · **Charles-Eric Lemaigen**, Vice-président, Orléans Métropole · **Tim Lorenz**, Directeur général, VINCI Construction Deutschland · **Nicolas Machtou**, Président du Conseil d'Administration, Citelum · **Guillaume Malochet**, Directeur du marketing et de la communication, VINCI Construction · **David Mangin**, Urbaniste et architecte, Cabinet SEURA · **Ariella Masboungi**, Architecte urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2016 · **Jean Mesqui**, Président, Union routière de France · **Nicolas Minvielle**, Professeur

de Marketing, Design et Création, Audencia Nantes · **Frédéric Monlouis-Félicité**, Entrepreneur et auteur · **Denis Pingaud**, Président, Balises · **Ben Plowden**, Coordination Director, Covid-19 Restart and Recovery Programme, Transport for London · **Yves-Laurent Sapoval**, Architecte et Urbaniste Général de l'État · **Lucile Schmid**, Vice-présidente, La Fabrique Écologique · **Isabelle Spiegel**, Directrice de l'environnement, VINCI · **Patrick Supiot**, Directeur général en charge de l'immobilier d'entreprise et de l'aménagement, VINCI Immobilier · **Nicolas Vanbremeersch**, Président, Spintank · **Arjan Van Timmeren**, Professeur en urbanisme, Université de technologie de Delft · **Laurent Vigneau**, Directeur de l'innovation, Artelia Ville & Transport · **Julien Villalongue**, Directeur, Leonard · **Scott Wardrop**, CEO, VINCI Construction UK.

La Fabrique
de la Cité

ISBN : 978-2-494692-02-2
Dépôt légal juin 2023
Imprimé en France sur papier recyclé

La Fabrique de la Cité
6, place du colonel Bourgoïn
75012 Paris – France

contact@lafabriquedelacite.com
<https://lafabriquedelacite.com>
Twitter @FabriquaCite
Linkedin @FabriquaCite